



Obtention de mes infos personnelles par un inconnu.

Par **Parisien75007**, le **05/06/2020** à **06:01**

Bonjour, Permettez moi de vous poser une question que ke ne trouve pas sa réponse. J'ai connu une personne sur internet, on s'est jamais rencontré, ni d'échanges de photos rien rien du tout de personnel jste le numéro de téléphone. On a discuté 2 ou 3 fois au téléphone. Un jour cette personne m'a surpris par me divulgué mes informations personnelles comme nom, prénom, date et lieu de naissance, mon adresse postale, sachant je ne lui ai jamais révélé mon identité ni mon adresse et mon numéro de téléphone est sur la liste rouge de l'opérateur et on a pas des amis(es) en commun. La personne n'a jamais souhaité me donner la source qu'elle a utilisé pour obtenir mes informations personnelles en plus de cela, elle m'a bloqué sur le téléphone et autre applications comme Whatsapp et Viber. Je trouve que cet acte est une atteinte à ma vie privée et que mes informations d'ordre privé et personnel ne sont pas totalement protégées, a la suite de ce fait, je souhaiterai porter plainte contre cette personne pour atteinte à la vie privée et obtention illégale des informations sensibles. Vous en pensez quoi s'il vous plait? Merci par avance. Bien cordialement.

Par **Visiteur**, le **05/06/2020** à **09:00**

Bonjour

Etes vous certain qu'il ne s'agit pas d'une personne bien connue de vous, qui vous cache sa véritable identité ?

Par **Parisien75007**, le **05/06/2020** à **14:53**

Bonjour,

Oui je suis sur et certain qu'il ne s'agit pas d' une personne bien connu de moi.. C étonnant d'avoir toutes ces informations sur moi alors que je n'ai jamais rencontré cette personne.

Merci par avance.

Par **youris**, le **05/06/2020** à **15:00**

bonjour,

la personne répréhensible est celle qui a obtenue ces informations et les a diffusées.

mais comme beaucoup de personnes racontent leurs vies sur internet, il est relativement facile d'obtenir des renseignements sur ces personnes et sachant qu'il existe de nombreux fichiers ou nous sommes tous mentionnés, il n'est pas impossible d'obtenir des renseignements sur nous.

avec votre seul numéro de téléphone, il est déjà possible d'obtenir votre nom, votre adresse , et sans doute votre numéro de compte bancaire puisque votre opérateur téléphonique.

connaître votre nom, prénom et adresse n'est pas à mon avis une atteinte à la vie privée.

voir ce lien :

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/atteintes-intimite-privee-sanctionnees-code-9567.htm>

salutations

Par **Parisien75007**, le **05/06/2020** à **16:16**

Rebonjour,

Merci pour votre réponse.

Ce m'intrigue ce que cette personne, a un objectif pour collecter des informations personnelles.

Merci par avance.

Bien cordialement.